

LES BANQUES GRATUITES D'IMAGES LIBRES DE DROITS

Fiche élève, réalisée par Sandrine Leturcq

1 2

Vous souhaitez illustrer un devoir avec une photographie ?

Il est très facile de trouver des images, mais savoir si vous avez le droit de les utiliser est bien plus difficile, d'autant plus si votre travail est destiné à être diffusé sur Internet, sur un blog ou sur le site de votre établissement scolaire. En effet, tout comme les textes, les musiques et les films, les photographies sont protégées par le droit d'auteur, selon l'article L112-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Plusieurs possibilités vous sont offertes

Réaliser vous-même l'illustration.

Demander l'accord écrit de l'auteur pour une utilisation non commerciale :

il s'agit alors de trouver la source de l'image, en indiquant l'année, l'auteur et la source du média.

Exemple : © 2002, Olivier Lamarre, *Le monde en images*, CCDMD.

Utiliser des banques d'images libres de droits (ou photothèques).

Ce sont des banques de données proposant jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'images, fixes ou animées, faites par des photographes ou des graphistes professionnels.

Qu'est-ce qu'une image libre de droits ?

Cela ne signifie pas qu'elle est « libre de tout droit », mais en général que son acquéreur est autorisé à l'utiliser sans limitation dans le temps et dans l'espace, et sur tous les supports, une fois la licence acquise.

En contrepartie, il lui est interdit de l'utiliser sous certaines conditions (commerciales, dans un contexte qui pourrait nuire au(x) modèle(s) représenté(s) sur l'image, etc.).

Ainsi, les photographies sous licence *Creative Commons* (la plus répandue) sont gratuites, à condition de respecter certaines règles. Les différentes options sont les suivantes :

Attribution (BY) : Paternité ; obligation d'indiquer le nom de l'auteur de l'œuvre originale.

Pas d'utilisation commerciale (NC) : reproduction autorisée sauf pour une utilisation commerciale.

Partage dans les mêmes conditions (SA) : modification autorisée si l'original est également publié.

Pas de modification (ND) : la reproduction doit être identique à l'œuvre originale.

Ces options peuvent être combinées et cumulées pour créer 6 licences distinctes : BY, BY ND, BY NC, BY SA, BY NC SA, et la plus restrictive BY NC ND.

Utilisées par les médias ou les entreprises, les images libres de droits sont en général payantes, à l'unité ou par abonnement (GettyImages, Fotolia, Shutterstock) ; mais heureusement, il en existe aussi des gratuites !

Recherche via une sélection de banques d'images libres de droits, gratuites

Flickr

www.flickr.com/creativecommons/

Flickr demeure, malgré la concurrence, l'une des meilleures banques d'images ; les différentes options de *Creative Commons* y sont proposées.

En cliquant sur le « plus » du nombre d'images proposées, vous avez accès au moteur de recherche sous l'une des différentes licences *Creative Commons* : indiquez alors le mot-clé correspondant à la photographie recherchée.

Gallica

<http://gallica.bnf.fr/html/images/images>

Gallica donne libre accès à près d'un million d'images d'archives, en autorisant leur utilisation dans un but non commercial.

L'Histoire par l'image

www.histoire-image.org

L'Histoire par l'image vous permettra d'enrichir votre connaissance du passé à travers 2 329 œuvres, 1 244 études et 119 animations, que vous pouvez exploiter « pour une utilisation à but non lucratif et dans un cadre pédagogique ». Ce site est d'ailleurs en priorité destiné aux professeurs de l'enseignement secondaire et à leurs élèves. La période 1643-1945 correspond ainsi aux volets de l'histoire de France des programmes de 5^e, 4^e, 3^e, 2^{de} et 1^{ère}.

Le site propose quatre entrées, en recherche avancée, chronologique, thématique, ou par index.

LES BANQUES GRATUITES
D'IMAGES LIBRES DE DROITS**Wikimedia Commons**

http://commons.wikimedia.org/wiki/Main_Page

Wikimedia est l'équivalent de l'encyclopédie libre Wikipedia : c'est une médiathèque en ligne de près de 20 millions d'images, de sons et autres médias audiovisuels sous licence libre, que chacun peut enrichir. Contrairement aux banques d'images et de médias traditionnelles, Wikimedia Commons ne publie que des médias dans le domaine public ou sous licence libre. On peut gratuitement copier, réutiliser, modifier les fichiers disponibles sur Commons tant que les conditions de redistribution indiquées sous l'image, sont respectées. En plus du moteur de recherche interne situé en haut à droite, le sommaire vous propose des entrées par sujet, par lieu, par type (images, sons, vidéos), par auteur, par licence (*Creative Commons*, Documentation libre GNU, Domaine public) ou par source.

Le site du Ministère des affaires étrangères

www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-photos-et-publications

Vous y trouverez des galeries de photographies, mais aussi des vidéos, des infographies, des cartes interactives, des webdocumentaires... sur le territoire français et sur ses relations diplomatiques.

Les images pour la classe des CRDP

www.crdp-strasbourg.fr/main2/albums/accueil/index.php#section1

<http://imagine.ac-montpellier.fr/index.php?larg=1096&stop=1&une=0&deroul=0&haut=588>

www.cndp.fr/crdp-dijon/-Clic-images-.html

Les CRDP de Strasbourg et de Montpellier proposent une sélection

thématique d'images sous licence *Creative Commons* utilisables en classe. Celui de Dijon, Clic Images, répertorie plusieurs centaines de dessins libres de droits.

Le monde en images

<http://monde.ccdmd.qc.ca/>

Le monde en images est un répertoire québécois qui vise à répondre gratuitement à l'immense besoin pédagogique d'utiliser des médias libres de droits.

Stockvault

www.stockvault.net

Stockvault est un site indépendant, conçu par un Islandais, permettant aux photographes, designers et étudiants de partager leurs créations (photographies, illustrations, images vectorielles...) avec les internautes. Il favorise ainsi une utilisation strictement personnelle ou pédagogique de ses images.

Bips

www.bips-edu.fr/main.php

Site pédagogique franco-québécois, ayant pour partenaire français le CRDP de Poitou-Charentes, où vous pouvez librement glaner quelques photographies exclusivement destinées aux enseignants et aux élèves, sous contrat de licence *Creative Commons*. Vous pouvez opter pour une recherche plein texte ou naviguer par discipline.

B.I.L. (Banque d'Images Libres)

<http://recitmst.qc.ca/BIL/>

B.I.L. est un projet canadien du Service national du Récit Mathématique, Science et Technologie. Il se veut un outil pour partager des images sous licence GPL. Vous pouvez récupérer ces images et les insérer dans un document, un site web, etc., mais aussi contribuer à la publication d'images dans cette banque.

Recherche *via* deux moteurs de recherche**Google Images**

C'est probablement votre premier réflexe lorsque vous recherchez une image, quelle qu'elle soit. Pour sélectionner uniquement celles libres de droits, il faut cliquer sur « Paramètres » en bas de la page d'accueil de Google Images, puis sur « recherche avancée ». Vous pouvez alors préciser votre recherche, en indiquant cette fois, dans le menu déroulant « droits d'usage », l'une des quatre licences proposées :

Libre de droits d'usage ou de distribution.

Libre de droits d'usage ou de distribution, y compris à des fins commerciales.

Libre de droits d'usage, de distribution, ou de modification.

Libre de droits d'usage, de distribution, ou de modification, y compris à des fins commerciales.

Every Stock Photo

Enfin, le service Every Stock Photo est un moteur de recherche de photos libres de droits et gratuites, dont les sources sont Flickr, Wikipedia, Stock.XCHNG, avec sur la droite une offre payante proposée par Fotolia. L'index recense plus de 20 millions de photographies gratuites.

BONNE PIOCHE !